



1ST SESSION, 37TH LEGISLATURE, ONTARIO
49 ELIZABETH II, 2000

1^{re} SESSION, 37^e LÉGISLATURE, ONTARIO
49 ELIZABETH II, 2000

Bill 97

Projet de loi 97

**An Act to proclaim
Genocide Memorial Week
in Ontario**

**Loi proclamant
la Semaine commémorative
des génocides en Ontario**

Mr. Wood

M. Wood

Private Member's Bill

Projet de loi de député

1st Reading June 19, 2000
2nd Reading
3rd Reading
Royal Assent

1^{re} lecture 19 juin 2000
2^e lecture
3^e lecture
Sanction royale

Printed by the Legislative Assembly
of Ontario

Imprimé par l'Assemblée législative
de l'Ontario



EXPLANATORY NOTE

The Bill proclaims the week beginning on the fourth Monday in March in each year as Genocide Memorial Week.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame la semaine qui commence le quatrième lundi de mars de chaque année comme la Semaine commémorative des génocides.

**An Act to proclaim
Genocide Memorial Week
in Ontario**

**Loi proclamant
la Semaine commémorative
des génocides en Ontario**

Preamble

Genocide has been a dark and tragic aspect of the history of humankind. Many of Ontario's citizens have lost loved ones to genocide, and personally felt the horrors of these cruelties.

The citizens of Ontario abhor the genocides that have fouled human history in all ages and parts of the world.

The United Nations commemorates the "International Day for the Elimination of Racial Discrimination" on March 21 of each year, and that day commences the "Week of Solidarity with Peoples Struggling Against Racism and Racial Discrimination".

Canada recognizes April 4 as "Refugee Rights Day".

A Genocide Memorial Week, at this time, would provide all citizens of Ontario an opportunity to mourn the victims and to study and learn from the past to ensure that those injustices do not happen again.

Therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

Genocide Memorial Week

1. The week beginning on the fourth Monday in March in each year is proclaimed as Genocide Memorial Week.

Commencement

2. This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.

Short title

3. The short title of this Act is the *Genocide Memorial Week Act, 2000*.

Préambule

Les génocides constituent un aspect sombre et tragique de l'histoire de l'humanité. Bon nombre de citoyens de l'Ontario ont perdu des proches au cours des génocides et ont ressenti personnellement l'horreur de ces cruautés.

Les citoyens de l'Ontario abhorrent les génocides qui ont souillé toutes les périodes de l'histoire humaine dans le monde entier.

Les Nations Unies commémorent la «Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale» le 21 mars de chaque année, et ce jour marque le début de la «Semaine de solidarité avec les peuples en lutte contre le racisme et la discrimination raciale».

Le Canada reconnaît le 4 avril comme étant la «Journée des droits des réfugiés».

La Semaine commémorative des génocides donnerait à tous les citoyens de l'Ontario l'occasion de pleurer les victimes et d'apprendre, en étudiant le passé, à faire en sorte que ces injustices ne se reproduisent pas.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Semaine commémorative des génocides

1. La semaine qui commence le quatrième lundi de mars de chaque année est proclamée Semaine commémorative des génocides.

Entrée en vigueur

2. La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3. Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2000 sur la Semaine commémorative des génocides*.

EXPLANATORY NOTE

The Bill proclaims the week beginning on the fourth Monday in March in each year as Genocide Memorial Week.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame la semaine qui commence le quatrième lundi de mars de chaque année comme la Semaine commémorative des génocides.